

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr. 50	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE		

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La tempête après le calme. L'opposition demande à Tardieu ce qu'il a fait des milliards de Chéron. — Vous savez bien qu'ils sont toujours là, répond le Président du Conseil, qui s'est défendu en attaquant et auquel les maladroits socialistes ont donné l'occasion d'une trop facile victoire.

Nous sommes entrés dans la grande semaine parlementaire de cette fin de session. Depuis la rentrée, il y avait eu comme un consentement général à éviter les occasions de conflit. La majorité de même que l'opposition s'attachaient à ne pas « passionner les débats ». Les projets en cause ne portaient en eux-mêmes aucun élément de dispute ; ils se développaient sur un plan de neutralité politique et ne mettaient en cause aucun de ces principes qui provoquent inévitablement la rencontre des partis.

Jeudi, il en allait tout autrement. Le débat mettait en accusation toute la gestion financière du cabinet à qui le groupe socialiste posait en somme cette question :

— Tardieu, qu'as-tu fait des milliards de Chéron ?

Ce qui devait causer un bien grand plaisir à l'ancien ministre des finances de M. Poincaré qui n'avait jamais vu de son temps les socialistes aussi ardents à défendre ses économies. Dans la réalité, il s'agissait moins de monter la garde autour de milliards réels ou hypothétiques que de savoir si la Trésorerie offre actuellement les ressources nécessaires pour réaliser le plan d'équipement national proposé par le gouvernement.

Ce qui nous inspire, dit l'opposition, ce n'est pas un sentiment d'hostilité à ce programme. Bien au contraire, c'est la volonté d'en assurer l'accomplissement. Or, on ne peut le faire qu'avec de l'argent. Et voilà pourquoi nous demandons : où est l'argent ? Il importe qu'on nous le dise d'avance, car nous ne voulons pas qu'on touche à certaines sommes dont l'affectation est bien fixée ni à d'autres qui peuvent être indispensables à la défense nationale.

Telle est en gros, la thèse de l'opposition qui prétend que le ministre des Finances interrogé par elle ne lui a pas fourni d'explications satisfaisantes. Ce serait bien la première fois, par exemple, qu'une opposition se déclarerait satisfaite par les explications du gouvernement. Elle cesserait, de ce fait, d'être une opposition. Et c'est pourquoi le groupe socialiste avait déposé une motion demandant que la Chambre donnât des pouvoirs d'enquête à sa commission des finances et à sa commission de l'armée.

Ainsi se présentait le procès qui fut plaidé et jugé par la Chambre dans sa séance de jeudi.

Présentée sous cet aspect la question dépassait la compétence du seul ministre des finances, elle engageait la politique générale du gouvernement et relevait du Président du Conseil.

C'est M. André Tardieu qui est venu défendre son ministère. Et il l'a défendu suivant sa méthode habituelle qui consiste d'abord à attaquer l'assaillant. Il l'a fait avec tant de force et d'ardeur que les socialistes en ont paru quelque peu désarmés. Il faut bien reconnaître qu'ils s'étaient mis dans une position difficile et que tout l'art de M. Vincent-Auriol ne parvenait pas à dissimuler la fragilité de sa thèse.

Quand le Président du Conseil après une démonstration facile à faire, leur disait :

« Voilà les milliards ! Ils sont là, intacts. Et tous ceux qui m'écoutent ici savent bien qu'il est aussi impossible de soustraire ou de détourner un sou qu'un milliard aux caisses publiques !... »

M. Vincent-Auriol était obligé de rompre et de s'excuser en répliquant : « Nous n'avons pas prétendu que le gouvernement avait gaspillé les milliards... »

« A quoi M. Tardieu l'avait belle pour répondre :

« Mais votre campagne pouvait

le laisser croire au pays. Et surtout elle pouvait laisser croire à l'étranger que ces milliards avaient été employés à des armements secrets, ce qui nous exposait encore une fois à des soupçons de je ne sais quel impérialisme... Enfin sur la nécessité de ménager les finances, le chef du gouvernement avait une réponse topique qu'il trouvait tout naturellement dans la contradiction entre les conseils donnés par les socialistes au ministère et leurs propres projets.

Vous nous critiquez, disait M. Tardieu, pour nos projets d'équipement qui coûteront un milliard et demi par an. Mais vous avez déposé des contre-projets qui, eux, coûteraient quatre milliards !

Ce sont là des arguments irrésistibles et qui emportent la conviction même quand ils ne changent pas les votes !... Les assaillants avaient mal choisi leur terrain d'attaque ; ils s'y sont heurtés à des défenses impenetrables et ont ainsi préparé au ministère qu'ils voulaient atteindre une trop facile victoire... Mais ce n'est pas la première fois que nous voyons une cause compromise par ceux-là mêmes qui s'en disent les amis et les défenseurs.

E. L.

UN PETIT MOT D'ECRIT

CURIOSITÉS DE LA PROHIBITION

M. Dwight Morrow, ardent défenseur des « humides », agent élu candidat républicain au siège sénatorial de New-Jersey, la question de la prohibition revient au premier plan de l'actualité aux Etats-Unis. Au reste, depuis dix ans, elle passionne beaucoup plus les gens que le plan Dawes ou le plan Young. Les journaux et revues font des enquêtes qui ont un énorme succès, qui prennent les proportions de vrais referendums. Voyez l'enquête d'une revue littéraire, le Literary Digest : il y a un mois, plus de quatre millions de personnes avaient envoyé leurs réponses. Chiffre formidable. Chez nous, même sur une question passionnante, on obtiendrait tout au plus quatre cents réponses !

On a classé par profession les partisans et les adversaires de la prohibition. Statistique curieuse et capable de mettre à l'épreuve la sagacité du sociologue. On constate par exemple que les banquiers sont plus « secs » que les avocats. Pourquoi ? Est-ce parce que les avocats, parlant beaucoup, ont plus soif ? Explication facile, mais trop simple. Il doit y avoir d'autres raisons. Il paraît d'autre part que l'influence du sexe se révèle dans les notes des membres de l'enseignement qui sont pour la presque totalité des femmes : elles sont nettement « sèches ». Ici, le comte Keyserling, qui parlait l'autre jour en Sorbonne de la victoire de sa thèse : la démocratie américaine est dirigée par les femmes, mais ces femmes sont du type des « tantes » et il est naturel qu'elles interdisent l'alcool et bien d'autres vices encore aux hommes qu'elles traitent comme des « neveux ».

Chez les médecins, les voix se partagent, mais 70 0/0 se prononcent soit pour l'abrogation soit pour une modification de la loi Volstead. En France aussi, chacun de nous a connu des médecins de toute espèce : l'un condamne formellement l'alcool et le vin, l'autre les autorise, à doses convenables, etc. Le professeur Portmann, de Bordeaux, vantait l'autre jour au congrès antiprohibitionniste de Budapest, les vertus curatives du vin — mais il est de Bordeaux, et non pas de Lille... Le clergé est flottant. Dans plusieurs Etats, il y a même beaucoup de clergymen qui osent être « humides ». Le World, qui nous fournit ces informations, prétend que « le clergé se montre surtout favorable à la loi Volstead dans les milieux où l'opinion publique continue à soutenir la « noble expérience ». En somme, ce ne sont pas les pasteurs qui guident les ovailles, mais les ovailles qui guident les pasteurs... Cela arrive, même ailleurs qu'en Amérique.

Bref, la région qui se révèle la plus humide de toutes est la capitale de la nation : aux portes mêmes de la Maison Blanche et au pied des augustes escaliers menant au Congrès, 272 clergymen sur 314 sont mécontents de la loi. La « noble expérience » a duré dix ans. Il y a fort à parier qu'elle ne vivra pas une nouvelle décennie. Que Bordeaux veuille !

Informations

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre, que préside M. Fernand Bouisson, président, est le théâtre d'une grande discussion politique, motivée par la proposition de résolution de M. Léon Blum et du parti socialiste, tendant à « charger les commissions des finances et de l'armée de présenter sans délai un rapport sur les ressources et les charges de la Trésorerie et leur confiant tous les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de ce mandat ».

De nombreux orateurs prennent la parole auxquels répond M. Tardieu qui combat le projet.

Il pose la question préalable et la question de confiance.

La question préalable est votée par 330 voix contre 290.

Au Sénat

Le Sénat discute le projet ayant pour objet de ratifier la convention internationale de Genève concernant l'institution de méthodes de fixation des salaires minima.

Le projet est adopté.

Le Sénat adopte l'article 2 de la loi du 14 mars 1928, qui crée le bien de famille artisanal.

Au conseil général de la Seine

Après deux tours de scrutin, M. Jean Bonal, maire de La Garenne-Colombes, radical modéré, a été élu président par 61 voix contre 51 à M. Cresp, socialiste (S. F. I. O.) et 2 voix à M. André Marty, communiste, actuellement détenu à la prison de la Santé.

Au parti radical

La Fédération radicale et radicale socialiste du département de la Seine organise le 2 juillet, à 20 h. 30, une grande réunion, salle Wagram, sous la présidence de M. Perney, président de la Fédération.

A cette manifestation prendront la parole : MM. Daladier, député, ancien ministre, président du parti ; Camille Chauvigné, député, ancien président du Conseil, ancien président du Groupe parlementaire ; Edouard Herriot, député, maire de Lyon, ancien président du Conseil, président d'honneur du parti.

Pour la soldé à 1 franc

M. Etienne Rognon et un certain nombre d'autres députés ont déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à porter, à partir du 1^{er} juillet 1930, la soldé journalière des soldats à 1 franc. Les auteurs de cette proposition demandent également que la soldé des caporaux soit majorée de la même somme à partir de la même date.

Suffrage universel intégral

Sur le bureau de la Chambre a été déposée une proposition de loi tendant à réaliser le suffrage universel intégral, par l'adoption du suffrage familial et du suffrage féminin, en permettant au père et à la mère de famille, qui ne sont pas dans un des cas prévus par la loi, d'exercer le droit de suffrage pour chacun de leurs enfants mineurs des deux sexes, vivants, légitimes ou adoptés.

Les auteurs de cette proposition de loi demandent qu'elle soit applicable à toutes les élections, générale ou partielles, de quelque nature qu'elles soient, qui suivront sa promulgation et notamment aux élections de la Chambre des députés de 1932.

L'évacuation de la Rhénanie

L'état-major du régiment, le drapeau et le dernier bataillon du 170^e régiment d'infanterie évacueront la tête de pont de Kehl le 28 juin à 8 h. 30.

Les honneurs seront rendus au drapeau du 170^e régiment d'infanterie en présence du préfet de Bas-Rhin et du général gouverneur militaire, et devant le monument Desaix par un détachement de troupe, les drapeaux et les étendards des corps de la garnison de Strasbourg.

Le rendement des impôts

Le ministre des finances a communiqué le rendement des impôts au cours des deux premiers mois de l'exercice en cours.

Le total des recouvrements s'élève à 6.065.729.200 francs, en augmentation sur les évaluations budgétaires de 500.372.000 francs et sur les deux mois correspondants de l'exercice précédent de 500.374.800 francs.

Le mariage en Russie

En vertu d'une loi nouvelle votée vendredi dernier, par le comité exécutif de l'U. R. S. S., les femmes russes épousant des étrangers conserveront leur nationalité russe.

Les étrangers épousant des sujets russes ne deviendront pas automatiquement citoyens des Soviets par leur mariage, mais pourront opter pour la

En Chine

L'avant-garde des armées nordistes est entrée dans Tsi-Nan-Fou, capitale du Chantoung.

Les consuls étrangers dans un message adressé à Yen Chi Chan, commandant en chef des troupes nordistes, lui ont demandé d'assurer la protection des étrangers.

Est-ce enfin l'avion idéal ?

Après plusieurs années d'études, le capitaine Dübowski vient d'inventer un nouveau modèle d'avion qui, bien que de dimensions restreintes, pourra s'élever verticalement, rester immobile en l'air, amérir ou atterrir en plongée droite.

La caractéristique particulière de cet avion est que des ailettes tournantes, disposées sur un plan spécial, remplacent les ailes d'avion proprement dites et lui permettront de s'élever et de descendre à volonté.

EN PEU DE MOTS...

— Manœuvre de 25 ans, Jean Gabillard condamné à mort pour assassinat d'une femme pour la voler a été exécuté jeudi matin à Lorient.

— Rue Vasco-de-Gama, à Paris, où nommé Lucas, 20 ans, après avoir volé 50.000 francs à sa patronne, s'enferma dans la maison et tira sur les agents venus pour l'arrêter. Un agent a été blessé.

— On mande de Batavia que l'activité du volcan Krakatoa augmente. Quatre mille cinq cents éruptions se sont produites.

— La cour d'assises de la Haute-Marne a acquitté le nommé Henri Guénard, employé de chemin de fer qui tua sa femme. Celle-ci s'adonnait quotidiennement à la boisson.

— M. André Tardieu se rendra le 13 juillet à Montbrison pour présider le Congrès départemental de la Fédération des Poilus de la Loire.

— 15.000 candidats ont subi, à Paris, les épreuves du baccalauréat.

NOS ÉCHOS

Exploits de journaliste.

Le journaliste hongrois Paul Keri avait été envoyé par son directeur pour publier un compte rendu de l'élection qui mettait aux prises Michel Karolyi et le comte Tisza. Mais le directeur était pingre et n'avait accordé à Keri que 100 couronnes d'avance, pour les frais de déplacement, au lieu des 1.000 couronnes que le reporter avait demandées. Le soir, le télégramme suivant, expédié par Keri, arriva au journal :

« Election d'aujourd'hui, après pointage, donne résultat suivant inattendu : par 223 voix de majorité a été élu... Dois m'arrêter, avance étant épuisée. — Keri. »

Un autre jour, — également avant la guerre, — Keri avait été envoyé à Arad pour l'inauguration d'un monument. A 5 h. 50 du soir, son télégramme rédigé, le journaliste se présente à la poste.

« Six cents mots ? dit l'employé. Impossible. Je vous accorde quinze mots au maximum. Les guichets ferment à 6 heures. »

Quelques instants après, Keri tend au directeur la dépêche suivante :

« Ministre du Commerce Budapest. Poste Arad refuse par presse transmission de télégramme politique important. — Keri. »

— Rendez-moi votre premier télégramme, dit l'employé après l'avoir lu... Je vais le faire passer... »

A l'ombre.

Ces jours derniers, ce financier puissant dont tout le monde parle s'en allait accompagné de sa femme, faire des achats dans le centre de Paris.

Il fit arrêter son auto devant le magasin d'un grand tailleur et descendit seul. Au moment d'entrer, il se retourna et vit sa voiture en plein soleil. Alors, interpellant son chauffeur, et lui montrant contre le trottoir, un peu plus loin, une place sous les frondaisons d'un arbre, il dit à haute voix :

— Justin, mettez Madame à l'ombre ! — Est-ce brava, ou réminiscence ? murmura un journaliste qui, passant par là sur le boulevard, le reconnut et l'entendit.

Le bras droit.

X... se vantait toujours d'exercer des fonctions importantes dans la maison où il était employé, mais il se gardait de donner de plus amples précisions à cet égard. A la fin, un jour, un de ses amis décida d'en avoir le cœur net.

— Enfin, lui dit-il, quelles sont au juste vos fonctions ? — Mes fonctions ? fit l'autre. Mes fonctions ? Je suis le bras droit du directeur. — Ah ! ah ! répliqua l'ami, c'est donc que votre directeur est gaucher ?...

SCÈNES DE LA VIE FUTURE

LE TRÈS BEAU LIVRE de Georges DUHAMEL

Que notre excellent et précieux collaborateur, Eugène Grangé, m'excuse si j'ai l'air de piétiner ici ses plates-bandes. Ce n'est qu'une apparence. Je ne fais pas de critique littéraire. On n'est vraiment critique que si on exerce cette faculté, pour ainsi dire, hors de soi et si l'on arrive à un tel détachement personnel que l'on puisse admirer ce que l'on déteste et voir la laideur de ce qu'on aime. Ce n'est pas mon affaire et j'en suis tout à fait incapable.

Je ne veux pas autre chose aujourd'hui que dire pourquoi j'aime éperdument le dernier livre de Georges Duhamel, *Scènes de la Vie Future*, et quelle reconnaissance du cœur et de l'esprit j'éprouve pour le maître écrivain qui vient de grandir encore la gloire de son œuvre si noblement humaine. Je le ferai bien mal sans doute car ce livre m'a procuré une telle plénitude de joie intellectuelle qu'il me reste bien peu de discernement pour en distinguer les éléments. En tout cas, j'aurais exprimé l'hommage fervent que nous devons tous à cette splendide protestation de l'esprit contre la matière, à cette révolte de l'idéal contre la dictature du dollar, à cette haute condamnation par l'intelligence d'une mécanisation de la société qui mène l'homme à l'abêtissement...

Georges Duhamel est allé voir l'Amérique — je veux dire les Etats-Unis — et son livre est le cri d'horreur que lui a inspiré ce monstre d'or et d'acier. Ah ! ça nous change un peu de l'esthétisme que certains auteurs voulaient mettre à la mode !... Après le livre de Georges Duhamel il restera peut-être encore en France des partisans de l'américanisation, mais ils trouveront en face d'eux des gens avertis qui sauront où l'on veut les conduire et qui se refuseront à suivre le troupeau.

La liberté d'esprit de Duhamel devant le phénomène yankee ne fait ni doute ni question. Il est allé aux Etats-Unis comme il alla en Russie soviétique pour juger après avoir vu et non pour voir après avoir jugé. Aucune prévention ni d'hostilité ni de sympathie. Quant à la nouveauté du fait elle n'est pas pour effrayer un esprit dont tout l'effort est tendu vers l'avenir. Si l'Amérique lui avait paru meilleure que l'Europe, si elle lui semblait avoir ouvert une voie vers le grandissement de l'homme, il aurait mis à le dire autant d'ardeur — et plus de contentement — qu'il n'en a déployé pour dire le contraire. Même au péril de bouleverser de chères habitudes de vie et de pensée, il aurait proclamé la supériorité du système américain et le devoir pour nous de profiter de la leçon et de suivre cet exemple !...

Donc, ce livre frémissant et superbe est la série des impressions qu'ont données à Georges Duhamel les choses et les gens d'Amérique... où les gens ne sont que des espèces de choses, où les individus seraient mieux

Un film vécu.

Une expédition cinématographique se prépare à partir pour l'Afrique. On ira tourner des scènes dans le désert, au cœur du désert... Dernier entretien du directeur et du metteur en scène :

— Je vois quelque chose dans ce genre dit le directeur. Un arbre. Un tigre entre dans le champ de l'appareil...

— Excusez-moi, coupe le metteur en scène, mais il n'y a pas d'arbres dans le désert et il n'y a pas de tigres en Afrique.

— Dimanche, dimanche... soupire le directeur. Dans ces conditions, dites-moi, ne pourrions-nous pas tourner la scène en question au studio ?...

Espoir déçu.

Un jeune écrivain, dont le premier livre venait d'être publié, s'imaginait qu'un courrier abondant allait lui parvenir. Le cœur battant, il s'informait, auprès de son éditeur, si aucune lettre n'était encore arrivée.

— J'ai reçu, répondit le directeur, une seule lettre au sujet de votre livre, jusqu'à présent : elle est d'un monsieur qui

designés par séries et numéros que par des noms et des prénoms, où les hommes sont considérés comme les pièces détachées d'un matériel vivant que l'on voudrait faire assez semblables les uns aux autres pour qu'ils soient interchangeables entre eux et dont la noble destinée est de s'ajuster ainsi qu'un rouage dans l'engrenage de cette monstrueuse usine qui menace de faire éclater sur le monde l'éruption de ses produits.

Les *Scènes de la Vie Future* font défilé une effrayante galerie de tableaux d'une étonnante puissance de suggestion en même temps que d'un pittoresque inouï. Georges Duhamel y a peint de grandes compositions : sur les cinémas et la morne stupidité des foules gavées de ces niaiseries, sur les automobiles et les lois de la jungle, sur la publicité, sur les stades et les sports ! Chapitres inoubliables. Quant au Royaume de la Mort — c'est ainsi que Duhamel désigne les horribles abattoirs de Chicago — il nous en donne une vision hallucinante.

À côté de ces vastes descriptions, il y a toute une série de petits tableaux et de scènes saisies sur nature que leur simplicité courante rend plus démonstratifs encore. Ils nous ouvrent des perspectives sur cette entreprise de laideur et d'abrutissement que nous voyons avec les yeux de Duhamel jusque dans ses profondeurs mornes et désolées.

Cela nous instruit par la vue sur la vie américaine. Mais si vous voulez en découvrir le mécanisme mental, lisez surtout les conversations de Duhamel avec ses amis américains, ses discussions avec les « intellectuels » de là-bas et vous aurez alors la sensation presque physique de l'opposition irrécusable entre deux conceptions du monde. A cet égard je vous recommande l'entretien sur les conquêtes de la science. « Conquête » est un beau mot d'ironie pour signifier la servitude de l'homme mis en esclavage par ses découvertes. Cette simple réplique de Duhamel pourra vous en donner une faible idée :

« Il existe une centaine d'affections contagieuses. Le jour où nous posséderons contre chacune de ses « fléaux » un vaccin efficace dont l'application sera rigoureusement obligatoire, nous ne souffrirons plus des « maladies, nous souffrirons des « contraintes exigées par les lois, nous souffrirons de la santé ! »

Notez que Georges Duhamel est un docteur !... Contre cette sorte de communisme capitaliste institué là-bas, qui se réclame de la science pour abrutir l'homme et de la morale religieuse pour en faire une mécanique à produire de l'argent, il élève sa protestation dans les dialogues sur le sentiment de la liberté, sur la loi de prohibition sur les assurances contre tous les risques, etc... Enfin, il en tire les conclusions dans une amère et grave méditation sur la « Cathédrale du Commerce » !

Emile LAPORTE.

(Lire la suite en deuxième page.)

porte le même nom que vous et qui me prie de faire savoir officiellement qu'il n'a rien de commun avec vous...

Premières vacances.

Henri Ford, infatigable malgré son âge, eut l'autre jour la malchance, tandis qu'il parcourait ses usines, de rester en panne dans l'ascenseur. Des heures et des heures passèrent avant qu'on pût le délivrer. Tout le monde tremblait déjà, à l'idée de la colère du grand patron, mais Ford prit la chose du bon côté, et, en sortant de sa prison, il s'écria :

— Enfin ! Voilà mon premier congé depuis douze ans !

Beau succès.

— Depuis que tu fais de la peinture, demandait un ami au peintre B..., citoyen de Montparnasse, as-tu déjà vendu quelque chose ?

B... se drapa fièrement dans sa cape : — Je te crois, répondit-il. J'ai déjà vendu mon appareil photographique et mon imperméable...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

« Scènes de la Vie Future »

LE TRÈS BEAU LIVRE DE GEORGES DUHAMEL

(suite de l'article de première page)

Ce livre est tellement riche de substance et suscite tant de réflexions qu'on est bien obligé dans un article de limiter son champ. Ah ! Duhamel ne s'en laisse pas imposer par la masse. Comme il représente une civilisation qui a du moins le goût de la beauté et le sens de la dignité humaine, il se sent bien plus grand que cette énormité...

Je ne fais pas de citations. On ne saurait quelle choisir. Il est un mot pourtant que je retiens et que je pique ici car il me paraît synthétiser dans un superbe raccourci le contraste entre les deux systèmes ramenés à leur trait fondamental. C'est celui que répond Georges Duhamel à son ami le professeur américain qui vient de lui vanter l'organisation de la société sur des données « scientifiques » :

« Je suis un Français de France. Je crois aux choses tant qu'il faut pour en être le maître, pas assez pour en être l'esclave ! »

Où, entre tant d'observations que ce livre provoque celle qui me paraît la plus décisive contre le système américain c'est que porté à son point de perfection il rendra inutile l'intelligence.

Un individu dans la collectivité n'en aura pas plus besoin qu'une abeille dans la ruche ou un fourmi dans la fourmière. Tout sera si exactement ajusté et mis au point avec une telle précision géométrique que chacun n'aura plus qu'à se laisser faire. Toutes les minutes de toutes les heures de tous les jours de toute la vie de chaque homme, une fois mis en place, seront occupées à vérifier que le petit rouage dont il est chargé marche régulièrement !...

C'est horrible ! L'image d'une telle existence est à faire frémir. Que viendrait faire l'intelligence dans un système où l'Etat règle la vie publique et contrôle la vie privée des citoyens — si l'on ose encore appliquer ce nom à des gens qui seront non des êtres pensants mais des hommes-outils ?...

Non, Georges Duhamel ne peut pas croire au triomphe final de cette civilisation industrielle. En tout cas son livre aura contribué à rassembler contre la menace de sa domination brutale toutes les forces intellectuelles pour préserver ce qu'il appelle lui-même les « choses sacrées », les choses de l'esprit — les seules grâce auxquelles l'humanité n'est pas seulement un morne troupeau piétinant vers la mort par des chemins obscurs !...

Emile LAPORTE.

Armée

M. Cros, capitaine au 16^e tirailleurs sénégalais, est promu chef de bataillon.

MM. Cavailles, adjudant, Rames, Cailhol, Riquembourg, sergents-chefs, sont affectés au 16^e tirailleurs sénégalais.

Service de Santé

M. Josse, médecin-capitaine au 16^e sénégalais et Thuillier, adjudant au même régiment sont désignés pour le corps des troupes de l'Afrique équatoriale.

Gendarmerie

Notre excellent compatriote et ami M. Delmas, capitaine de gendarmerie à Clermont-Ferrand est nommé à Villeneuve-sur-Lot, à compter du 5 juillet 1930.

Magistrature

M. Lacombe, avocat, est nommé juge suppléant et rétribué dans le ressort de la Cour d'Appel d'Agen.

Récompense

Par décision ministérielle, une lettre d'éloges a été adressée à M. Denroc pour avoir participé au service du ravitaillement, en qualité d'expert de commission de réception.

Jeux Floraux

« La Jurade de Grand Jo Flourau d'Arles » vient d'accorder à notre compatriote M. Sahuc, un 3^e prix pour son travail en prose : « Mistral et son œuvre. »

Les Instituteurs et Instituteuses du Lot

L'Assemblée générale de la Section syndicale des Instituteurs et Instituteuses du Lot aura lieu cette année à Gourdon le dimanche 13 juillet, à 10 heures.

En présence des nombreuses questions d'actualité qui intéressent tout le corps enseignant, et qui ne manquent pas de se poser ce jour-là, le Bureau adresse un pressant appel à tous les membres de la section pour qu'ils viennent ce jour-là à Gourdon. Un banquet sera servi à midi 30, sous le préau de l'Ecole des garçons. Prière de se faire inscrire avant le 6 juillet si possible en envoyant la somme de 20 francs à M. Delmas, directeur d'Ecole à Gourdon, compte postal 471, Toulouse.

Pour le Bureau : Le secrétaire général, G. ASTORG.

201

La « 201 » présentée au public au Salon de l'Automobile 1929 y remporta un succès sans précédent.

Depuis, la vogue de ce modèle ne cesse de grandir, constamment soutenue par les témoignages de satisfaction de la clientèle.

La jeune gloire de cette surprenante petite voiture a déjà ses lauriers...

Après la performance sensationnelle des 24 heures de Montlhéry accomplie par une conduite intérieure de série à une moyenne officielle de plus de 89 kms à l'heure, après sa splendide randonnée transafricaine de 16.000 kms, la « 201 » accomplit récemment un nouvel exploit.

Sur la demande d'une société acheteuse d'un lot important de ce modèle, un essai de 150 heures, durée supérieure à celle exigée pour les moteurs d'aviation, fut effectué avec un moteur 201.

Malgré le régime maintenu à 3.270 tours, correspondant à une vitesse horaire de 68 kms, l'usure relevée après l'essai sur les cylindres et le vilebrequin était de l'ordre du millième de millimètre et sur les pistons de moins d'un centième de millimètre.

Signalons enfin la victoire surprenante que vient encore de remporter la « 201 » en se classant première dans la catégorie 2 litres de la Coupe de Régularité de la Sarre.

La production journalière de la « 201 » a dépassé 120 voitures en Mai 1930 ; elle progresse régulièrement et atteindra 200 voitures vers l'époque du Salon prochain.

Les prix de la 201

Peugeot

Conduite intérieure grand luxe	21.000 frs
Cabriolet décapotable	22.000 frs
Torpédo commercial	19.200 frs
Camionnette 400 kgs charge utile	17.500 frs
Fourgon de livraison	18.900 frs

Fédération départementale des A. C. N. P. de la guerre du Lot

Le Bureau de la Fédération départementale a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents que le prochain congrès départemental aura lieu à Figeac, les 19 et 20 juillet prochain.

La séance de clôture sera présidée par le grand écrivain Jean de Pierrefeu.

Le succès de cette manifestation doit être égal, sinon supérieur, à celui du congrès de Cahors, point de départ de notre belle Fédération nationale.

Les cartes de banquet s'enlèvent rapidement. Le prix en est fixé à 24 francs.

Ceux qui ne les ont pas encore retirés et qui désireraient assister au banquet de clôture sont priés de s'adresser, soit au siège de la Fédération départementale, 7, rue des Boulevards, Cahors, ou à M. Pezet, Trésorier de l'association cantonale à Figeac.

La liste d'inscription sera close le 5 juillet.

Le Bureau départemental.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 20 au 28 juin 1930

Naissances
Sabrié Guy, route de Villefranche.
Conquet Lucienne, rue du Rempart, 6.

Publications de mariages
Marchand Eugène, mécanicien à Aubervilliers (Seine) et Grimal Paule, s. p., à Cahors.

Mariages
Faure Jean, serrurier à Cahors, et Gayrac Marcelle, robeuse, à Cahors.
Gary Jean employé au P. O., à Cahors et Liauzou Maria, s. p., à Tour-de-Faure (Lot).

Décès
Bessac Jean, serrurier, et Landès Henriette, s. p., à Cahors.
Alazard Albert, employé à la Compagnie d'Orléans, et Brunet Juliette, s. p., à Cahors.

Décès
Mignot Jean, cultivateur, 56 ans, Caumont.
Quercy Marie-Anne, veuve Carrières, s. p., 83 ans, rue du Cheval-Blanc, 4.
Vincent Jean, cultivateur, 70 ans, rue Four-St-Barbe.
Gaubens Paul, 16 ans, rue Donzelle, 50.
Vaurès Emile, ancien limonadier, 54 ans, place St-Georges, 9.
Blanc Eugène, armurier, 39 ans, rue Lestien, 12.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 29 juin 1930 par la

Pharmacie ARTIGUE,

Boulevard Gambetta

SUR QUEL PIED DANSER ?

Sur celui qui n'a pas de cors, évidemment, et bientôt sur les deux si on emploie « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. 3 fr. 95. Ph^{ie} Weimann, à Eprenay, et toutes pharmacies. Mais, attention !... Exigez « Le Diable ». A Cahors, pharmacie Orliac.

CAHORS

OUVERTURE DE LA PÊCHE

L'ouverture de la pêche a eu lieu dimanche. Combien de pêcheurs s'évadèrent de Cahors pour aller sur les berges du Lot ? On n'a pu les compter. Ils étaient légion et tous munis de 3 et 4 lignes.

Un tel alignement de roseaux sur les bords de la rive méritait d'être photographié... les pêcheurs aussi !

La journée fut délicieuse, car le temps était superbe ; mais elle ne fut pas profitable.

Les eaux du Lot étaient boueuses, rougeâtres et il paraît que cela empêchait le poisson de voir l'appât et même la ligne. Les carpes et les anguilles, seules, sont satisfaites de pareilles eaux.

Il y a bien quelque chose de vrai dans cette opinion car le soir, aucun pêcheur ne fut présenté à l'octroi pour déclarer le poisson pris.

« Oh ! mais, nous disait un pescof réputé, sorti du poisson de ces « eaux boueuses, eh ! bien, moi je ne marche pas. Il aurait trop goûté à « vase ! »

Et, pourtant, ils étaient des centaines debout dès la pointe du jour et formant avec leurs lignes comme une sorte de garde pacifique le long des berges du Lot.

L. B.

Conseil municipal

Le Conseil Municipal de la ville de Cahors se réunira le dimanche 29 juin 1930, à 17 heures.

Ordre du jour

Soutien de familles.
Lycée de jeunes filles : Compte de gestion de 1929 ; compte administratif 1929 ; budget supplémentaire 1930.

Compte de gestion du Receveur Municipal (1929).

Affaire Pouzergues-Coudere.

Affaire Delmas-Calmels.

Demande de subvention.

Approbation des mémoires de l'Assistance Médicale gratuite (1^{er} trimestre 1930).

Rapports des Commissions.

Affaires diverses.

Assistance aux vieillards.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Emile Vaurès, ancien négociant à Cahors.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui avait tenu à témoigner de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Chambre d'Agriculture du Lot

La Chambre d'agriculture du Lot vient d'allouer une subvention de 1.000 francs à l'Association syndicale pour le battage du blé et graines.

Cadavre dans le Lot

Jeudi soir, vers 6 heures, des promeneurs aperçurent, flottant sur le Lot, le corps d'un homme, à quelques mètres du moulin St-James.

La police prévenue fit procéder au repêchage du corps qui fut presque aussitôt identifié.

C'était le cadavre du nommé Henri Beynat, âgé de 60 ans, domestique chez M. Ancus, à Lamothe-Cahors.

Il y a 4 jours environ, Beynat avait quitté la propriété de Lamothe, sans avertir le propriétaire.

Comme il avait tenté de mettre fin à ses jours, il y a quelques temps, il semble bien que en partant de Lamothe, il a dû se jeter dans le Lot, près de Larroque, croit-on.

On n'a relevé aucune trace de blessure sur le corps. Beynat ne jouissait pas, dit-on, de la plénitude de ses facultés mentales.

Le corps a été transporté dans la soirée de jeudi à l'hôpital.

Vol de bois

Une plainte a été portée au Commissaire de police par M. Gabriel Lafon, de Dégagnac, mais résidant, rue Albert, à Cahors.

M. Lafon a entrepris l'abatage des arbres de la ville, à la condition de garder le bois abattu.

Or, depuis quelques jours, M. Lafon s'apercevait que la pile de morceaux de bois diminuait et il exerça une surveillance.

Dimanche soir, vers 11 heures, il vit une femme s'approcher de la pile de bois et en emporter un morceau.

M. Lafon la poursuivit et lui ordonna de poser ce bois.

La femme obéit et promit de ne plus recommencer.

Mais M. Lafon constatait que les vols continuaient.

Or, jeudi, passant rue Daurade, il vit une lessiveuse installée sous la quelle étaient entassés des morceaux de bois provenant des arbres abattus.

Il prit des renseignements et apprit que la propriétaire de la lessiveuse n'était autre que la femme qu'il avait surprise, dimanche, au moment où elle volait le bois.

M. le Commissaire de police a ouvert une enquête.

Concert de nuit du 4 Juillet au bénéfice de la Caisse des Ecoles

L'organisation du festival de nuit au bénéfice de la Caisse des Ecoles se poursuit dans les meilleures conditions.

Directeurs et élèves rivalisent d'entrain et nous promettent leurs numéros les plus brillants. D'autre part, tous nos musiciens et chanteurs, heureux de participer à une œuvre des plus philanthropiques, ont offert spontanément leur concours.

Nous pouvons donc d'ores et déjà affirmer que le concert qui aura lieu sur les Allées Fénélon le 4 juillet à 9 h. précises du soir (ouverture des guichets à 8 h. 1/2), sera un des plus brillants de l'année.

« L'Avenir Cadurcien et la Diane », les « Amis de l'Harmonie », « L'Orphéon de Cahors » figureront au programme. Des solistes fort appréciés du public alterneront avec la musique et les chœurs.

Disons encore que l'organisation de ce concert est actuellement entre les mains de maître Barreau chargé de le perfectionner et de le mettre au point : attendons avec confiance le programme qu'il voudra bien nous communiquer.

La Fête du Lycée Clément-Marot
Nous rendrons compte dans notre prochain numéro de la belle soirée donnée au Palais des Fêtes par les Elèves du Lycée Clément-Marot et qui s'est déroulée devant un nombreux public avec le plus vif succès et le plus mérité.

Michel Davet à Cahors
Notre jeune compatriote, Michel Davet, que le succès de son œuvre charmante, *Le Prince qui m'aimait*, vient de promouvoir à la célébrité sera aujourd'hui à Cahors.

M. Paul Francès, libraire, nous prie d'annoncer à ses clients que Michel Davet a bien voulu accepter de signer les exemplaires de son œuvre que ceux-ci déposeront avec leur nom à la librairie.

Economat des Lycées
Nous apprenons avec plaisir que Mlle Yvette Bardyère, ancienne élève du Lycée Clément-Marot, stagiaire d'économat au Lycée de jeunes filles de Toulouse, vient d'être admise au Certificat d'aptitude aux fonctions de sous-économat des lycées de jeunes filles.

Nos vives félicitations.

Conservatoire de musique
Notre compatriote Mlle Andrée Combecave, fille de M. Combecave, contrôleur des P. T. T. à Paris, petite-fille de M. Combecave, retraité des Ponts et Chaussées à Cahors, a obtenu une deuxième médaille au concours du Conservatoire de musique de Paris (classe de piano).

Nos félicitations à la jeune artiste.

Obsèques
Samedi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Nourrit, père de M. J.-B. Nourrit, directeur des « Amis de l'Harmonie ».

Une assistance nombreuse, parmi laquelle se trouvaient tous les membres des « Amis de l'Harmonie », a suivi le convoi funèbre rendant ainsi hommage à la mémoire du regretté disparu.

Encore un vieux et sympathique Cadurcien qui disparaît.

Nous renouvelons à M. et Mme J.-B. Nourrit, à M. et Mme Jean Nourrit, à la famille, nos bien vives condoléances.

Tombé du train
M. Arestier, 53 ans, de Martel, se rendait de Cahors à Brive, lorsque près de St-Clair, il tomba sur la voie.

Sa femme qui était avec lui, donna l'alarme. On accourut pour porter secours à M. Arestier. Mais il était mort. Il avait été tué sur le coup.

Vol d'auto
Les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Figeac ont été informées qu'un vol d'auto avait été commis à Capdenac, le 21 juin.

Le coupable serait connu ; son arrestation est imminente.

Trouvailles
Il a été trouvé une paire de lorgnons, rue des Orangers ; une clef de coffrefort par M. Trieu ; un billet de banque, par M. Cremade ; une écharpe en laine par M. Trentegoste ; une bague en or par M. Mespoulet ; une chambre à air par M. Flaujac ; une bicyclette de dame par M. Bergon.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL
Audience du 27 juin 1930.

Vols. — Lafage, 38 ans, ouvrier boulanger, est l'auteur des cambriolages commis dans les établissements Meyer et Vidal, à Cahors.

Lafage est condamné à 6 mois de prison.

Vol d'une houe. — Force, cultivateur à Vayrac, est inculpé de vol d'une houe. Il ne se présente pas à l'audience. Il est condamné à 50 fr. d'amende.

Mandat de dépôt. — Le tribunal confirme le mandat de dépôt contre les nommés Loustalot Henriette et Le Nestour Berthe, toutes deux sans domicile fixe et inculpées de vol et de complicité.

LES MEUBLES BOUZERAND & BERNÈS, Cahors
sont garantis pour toujours

MAISON DE CONFIANCE LA PLUS IMPORTANTE Fondée en 1828

Livraison franco : 7 Départements

Orphéon de Cahors

En raison du concert que prépare la municipalité au bénéfice de la Caisse des Ecoles et qui doit avoir lieu le vendredi 4 juillet, les membres exécutants sont prévenus que les répétitions auront lieu aux dates ci-après :

Samedi 28 juin ; lundi 30 juin et mercredi 2 juillet 1930. — Présence indispensable.

Société de pisciculture du Lot

Il est rappelé aux Sociétaires que le Concours annuel de Pêche aura lieu le dimanche 6 juillet.

Les récompenses tant en espèce qu'en nature attendront la somme d'environ quatre mille francs réparties en 70 prix.

Les inscriptions sont reçues chez MM. Vidaillet, bourrelier, 115 Boulevard Gambetta, et Estradel, coiffeur, 83 Boulevard Gambetta ; jusqu'au 4 juillet inclus à 19 h.

Toute demande d'inscription doit être accompagnée de la présentation de la carte et d'un versement d'un droit d'entrée de deux francs.

Le règlement du concours sera affiché en ville et un exemplaire sera remis à chacun des concurrents.

ON DEMANDE DES APPRENTIS à l'imprimerie du Journal du Lot PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 28 -- DIMANCHE 29 Juin (matinée et soirée)

SUZY VERNON notre célèbre vedette dans LES COUPABLES

avec Jenny Hasselgust, Willy Frilisch, Bernard Gostzke.

Une action bien charpentée qui nous conduit dans des milieux curieusement typés.

Très beaux effets d'éclairage notamment lorsque Gostzke joue toute une scène dans l'ombre, derrière le projecteur dont il envoie les feux sur la scène où danse sa fille.

La bombe de Pioratt Comique
P. G. M., ORCHESTRE Actualités

Fête des Acacias
La jeunesse de la place des Acacias à l'honneur de prévenir le public quelle organise, comme les années précédentes, sa fête annuelle, qui aura lieu les 26, 27 et 28 juillet 1930.

Fête de la Place des Petites Boucheries
Comme chaque année, un Comité est institué pour l'organisation de la fête de la Place des Petites-Boucheries qui aura lieu fin juillet.

Le programme sera donné ultérieurement.

Moutons écrasés
Rentrant de la foire de Gourdon, un marchand forain rencontra sur la route deux moutons qu'il ne put éviter et qu'il écrasa.

Le propriétaire M. Clout, fit entendre des protestations et réclama une indemnité.

Mais, d'après l'enquête, il résulte que la divagation d'animaux sur la voie publique est interdite et que la faute de l'écrasement des moutons n'incombe pas à l'automobiliste ni à la Compagnie à laquelle il est assuré.

Maison bourgeoise demandée
Immédiatement

S'adresser : M. DUVEAU, 1, r. Pasteur

Accidents
M. Lemozy Jean, jardinier-chef à l'hôpital-hospice de Cahors était occupé à dételé le cheval dans la cour de l'hôpital.

Le cheval fit un écart et un brancard de la charrette s'étant déplacé brusquement, frappa M. Lemozy qui fut projeté sur le sol.

M. Lemozy a été assez fortement contusionné. Immédiatement, des soins lui furent donnés. Cet accident obligera M. Lemozy à observer un repos de 15 jours.

Tous nos vœux de prompt rétablissement à M. Lemozy.

M. Matriis, cantonnier à la Cie du P. O., attelait un wagon vide à une machine lorsqu'il fut frappé au bras

gauche, par suite du déraillement du wagon.

Le bras fut assez sérieusement contusionné. 15 jours d'incapacité de travail.

LES PUNAISES NE REVIENNENT PAS
quand on les a détruites par le *Rozol*. Un seul badigeonnage suffit pour les foudroyer toutes, ainsi que leurs œufs. Le *Rozol* est tout prêt pour l'emploi et ne tache pas. 4 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries, Epiceries, etc. A Cahors, pharmacie Orliac.

Arrondissement de Cahors
Lalbenque
Notre foire du 24 juin a été assez importante, malgré que les cultivateurs soient en pleine période de fenaisons.

Il y a eu beaucoup de monde l'après-midi à un certain moment, mais les gens sont repartis de bonne heure, beaucoup dans la soirée ont encore fait pas mal de charrois.

Il s'est traité peu d'affaires au foirail à boufis.

Beaucoup de moutons, mais en baisse. Par contre les porcelets se sont vendus en nombre et chers.

La volaille s'est traitée : poulets jeunes 7 fr. 50 ; poules vieilles, 5 fr. ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo.

Au marché aux oisons, place du Sol, se trouvaient de nombreux lots de canards mulards et ordinaires, oisons, beaucoup d'acheteurs, mais vu la quantité il y a eu beaucoup d'inventés.

Nombreux étalagistes. Notre traversée de ville, ce que nous appelons la place, en était bordée de chaque côté.

On peut à nos foires, très renommées s'approvisionner en tout et pour tout.

Luzech
Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études primaires (garçons et filles) auront lieu pour le canton de Luzech, le mardi 15 juillet, dans les locaux de l'école primaire de Luzech.

Castelfranc
Compatriote. — C'est avec un vif plaisir que nous avons appris le beau succès obtenu par notre jeune compatriote, Mlle Jeanne Servan, fille de notre ami M. Servan, retraité à Castelfranc.

Mlle Jeanne Servan vient d'être reçue, devant la Faculté de Lettres de Toulouse aux examens de licence de géographie et de littérature française.

Nous adressons à la jeune lauréate nos bien sincères félicitations et nos compliments à notre ami M. Servan.

Nécrologie. — C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de notre compatriote et ami M. Germain Bergon.

M. Germain Bergon, originaire de notre commune, venait chaque année passer quelques jours de congé.

Ses amis étaient heureux de le revoir et de passer de bonnes heures avec lui.

M. Germain Bergon avait quitté notre commune pour aller exercer les fonctions d'instituteur à Sorbiers (Loire).

Il avait pris sa retraite il y a quelques années et avait été nommé instituteur honoraire. Il était âgé de 65 ans.

Nous adressons à ses

Cette façon de procéder est en son honneur, attendu que charité bien ordonnée commence par soi-même. Puisque l'intérêt particulier paraît être son apanage, il mérite des félicitations pour laisser prévaloir à son avantage l'intérêt général. Ces diverses améliorations nécessiteront un crédit important et, comme actuellement, aucune somme, pour cela faire, ne figure dans les divers budgets, nos édiles devront trouver, par ailleurs, les ressources qui leur sont indispensables pour pouvoir mener à bien cette entreprise.

Arrondissement de Figeac

Poste rurale. — MM. Loubet, sénateur, et de Monzie, député ont reçu du Ministère des P. T. T. la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un projet de circuit de poste automobile rurale dans la région Nord-Est de Figeac. « J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce projet est actuellement à l'étude. Sa réalisation est, meure, toutefois, subordonnée à l'adhésion des communes intéressées et à l'approbation du Conseil Général auquel il sera présenté à la prochaine session. »

Nous ne saurions trop féliciter nos dévoués représentants de tous leurs efforts pour arriver à créer autour de Figeac et dans toutes les directions, des circuits de poste automobile qui assureront des communications constantes entre notre ville et les communes de la région voisine pour le plus grand bien de tous.

Blessé à la main gauche. — En poussant une pièce de bois contre le guide de la scie, M. Duzillier, ouvrier de la Scierie de la Gare s'est laissé prendre la main gauche et a reçu de graves blessures consistant en section de l'annulaire et de l'auriculaire et arrachement au médus et à l'index de la peau de la face dorsale.

Il en résulte une incapacité de travail d'un mois au moins.

Blessé à la main droite. — En voulant aider son cheval à démarrer, M. Raynal Henri, ouvrier camionneur de M. Galabert, ayant pris à pleines mains un rayon de roue a été touché par un boulon du frein ce qui a occasionné la section de la face dorsale de la main droite au niveau de l'articulation métacarpe phalangienne de l'index et du médus. Un repos de vingt jours lui est prescrit.

Etat civil du 20 au 27 juin. — Naissance: Descargens Henriette-Mélanie; Marty Jeanne.

Décès: Pechberty Valérie, épouse Grimaud, 54 ans; Parussie Jean-Baptiste, 61 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Brousse rue Séguier.

Cajarc

Sciences et lettres. — C'est avec le plus grand plaisir que nous enregistrons le succès de M. Gaston Debons à la licence ès lettres.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

Chemins de fer P.-O. — Notre compatriote et ami M. Gilbert Couyba, qui avait été nommé facteur enregistreur à Figeac, vient d'être l'objet d'un nouvel avancement et nommé intérimaire de 2^e classe à Neussargues.

Nous adressons au nouveau promu nos sincères félicitations.

Nécrologie. — Jeudi a eu lieu à Cajarc la levée du corps de Mme veuve Couyba, mère du sympathique et dévoué directeur de nos écoles publiques.

Mme Couyba n'était à Cajarc que depuis quelques temps. Elle était âgée de 73 ans.

Les élèves de nos deux écoles publiques et les membres de l'Alliance Cajarcnoise, dont M. Couyba est le chef, figuraient dans le cortège.

Un public très nombreux a accompagné le corps jusqu'à l'automobile chargée de le transporter à Cahors où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à M. Couyba et à sa famille l'expression de nos condoléances émuës.

Carnet blanc. — On nous annonce le prochain mariage de M. Agrech Bertin-Georges-Louis, de Salles-Courbatier avec Mlle Germaine Grimal, fille du sympathique épicière du quartier du Foirail.

Nous adressons aux futurs époux avec nos félicitations nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Menace d'inondation. — A minuit, le tambour nous annonçait qu'une trombe d'eau était tombée dans la région haute du Lot, nous pouvions nous attendre à une crue importante dans la nuit ou dans la matinée.

Les eaux ont monté, mais, à 17 h., elles sont encore dans leur lit ne dépassant pas 1 m. 50 à peine.

La crue paraît continuer doucement.

Espérons qu'elle sera modérée et n'occasionnera pas trop de dégâts.

A 19 h. 30, la côte est de 1 m. 70.

Nécrologie. — C'est avec beaucoup de peine que nous apprenons au der-

nier moment le décès de Mme Andrieu, épouse du sympathique et dévoué maire de Cajarc.

Mme Andrieu était une femme de bien qui laissera bien des regrets après elle et elle s'éteint à 64 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Elle n'avait jamais pu se consoler de la perte d'une charmante jeune fille enlevée par le croup à la veille même de la découverte du sérum antidiphthérique.

Nous adressons à M. Andrieu, si du remment éprouvé, à sa belle-mère, Mme Sourson, nos condoléances sincères et émuës et sommes certains que la population entière de Cajarc partagera nos regrets.

Mayrnihac-Lentour

Nécrologie. — Lundi 23 juin ont eu lieu les obsèques de Mme Bennet enlevée à l'anection des siens en une huitaine de jours par une implacable maladie. La défunte, âgée de 37 ans, était l'épouse de notre sympathique receveur-buraliste, grand mutilé de guerre; elle laisse deux enfants en bas âge. En cette pénible circonstance, nous prions M. Bennet et toute la famille en deuil d'accepter nos condoléances émuës.

A PARIS

Voyageurs, Touristes

Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour

FLORAC

(Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les Chanteurs Montagnards. — Comme dans toutes les villes où ils sont appelés à se produire, les « Chanteurs Montagnards » se feront entendre dimanche à la messe de 11 heures. Voici le programme qui sera exécuté :

1^o Kyrie de la Messe de Rome (Rolland), A. Cappella; 2^o Salutation Angélique (Gounod), par Mlle Pécatent, mezzo-soprano; 3^o Agnus Dei (Bizet), par M. Lacôme, Directeur; 4^o L'Avalanche de Barèges (Rolland), chœur; 5^o Prière de Notre-Dame d'Ibèas (A. Cappella), chœur.

L'après-midi, au cours de la fête régionaliste qui aura lieu sur l'Espérance de l'Arbre Rond, les « Chanteurs Montagnards » se feront applaudir dans le programme suivant, d'une haute tenue artistique :

1^o Ciel du Midi (Rolland), chœur; 2^o Boléro favori (Rolland), chœur; 3^o Mlle Marthe Pécatent, 1^{er} prix de chant du Conservatoire, mezzo-soprano dans « Mi-ignon, air « Connais-tu le pays » (A. Thomas) et Myrto (Léo Delibes); 4^o M. Carrère, premier ténor du Trianon-Lyrique dans : Les Trois Hussards (Naudin) et Hérodote, grand air (Masse-ment); 5^o Montagnols (Rolland), chœur; 6^o Duo de Sigurd (Reyer), par Mlle Pécatent et M. Carrère; 7^o La Chasse de l'Isard (Rolland), La Bagnéraise (Rolland).

Martel

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre compatriote M. Mary, ancien garde républicain à Paris, décédé à l'âge de 62 ans.

Nous adressons à Mme Mary, ancienne receveuse des P. T. T. nos bien vives condoléances.

Dégagnac

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni dimanche, 19 juin sous la présidence de M. le Maire.

Treize conseillers assistaient à la séance.

Le Conseil s'occupe d'abord du budget supplémentaire de 1930.

Les recettes de ce budget, comprenant les recettes ordinaires et extraordinaires de 1929 et le reliquat de l'exercice 1928, s'élèvent à la somme de 188.837 fr. 11. Les diverses dépenses s'élèvent à 53.392 fr. 29, il reste un excédent définitif de 135.405 fr. 82 à porter en recette au budget supplémentaire de 1930.

Le Conseil prend ensuite une nouvelle délibération en vue d'obtenir l'autorisation ministérielle, nécessaire pour construire sur le terrain de la Compagnie du P. O. une seconde voie d'accès à la cour de la gare.

Puis, le Conseil, après avoir pris connaissance de la note Préfectorale en date du 6 mai 1930 relative aux dégâts causés par les inondations du mois de mars dernier, évalue ces dégâts à : 4.000 fr. pour les chemins ruraux et 3.000 fr. pour les bâtiments communaux.

Le Maire présente ensuite au Conseil les mémoires de l'Assistance médicale gratuite qui s'élèvent, pour le 1^{er} trimestre 1930 à la somme de 430 fr. 10. Ces mémoires sont bien approuvés par la majorité qui soutient M. le Maire, mais un conseiller de gauche ayant demandé communication des pièces justificatives de ces dépenses, un incident s'est produit à la suite duquel des observations et des réserves ont été consignées à la suite du procès-verbal de séance, pour qu'une enquête soit faite sur le compte de gestion et sur la délivrance de certains bons médicaux de l'assistance médicale gratuite.

Sont ensuite accordées : trois demandes d'assistance aux femmes en couche et une demande d'assistance aux vieillards.

Le Conseil approuve encore trois demandes d'inscription sur la liste de l'assistance médicale gratuite.

Il fixe après, pour chacun des bénéficiaires de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables le nouveau taux de l'allocation qui leur est accordé.

Naissances. — Patella Aline-Gabrielle-Henriette au bourg.

Bornes Odette, à Grandou.

Nous adressons aux jeunes mamans et aux heureux papas, tous nos compliments et souhaitons le meilleur avenir aux nouvelles venues.

GRAND ENTREPOT GENERAL

de toutes les Sources

D'EAUX MINÉRALES

Livraisons dans tout le Département

Gros et demi-gros. Prix par quantités

Entrepoteiro B. GRELET

Halle aux Vins de Cahors (Lot)

VINS DU LOT 1^{er} CRUS

Livraisons en Bombonnes et en Fûts

VINS FINS

CHAMPAGNES & MOUSSEUX

TELEPHONE 218

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Un miracle

De New-York. — Après 31 ans de cécité totale, le nommé Fish, de Chicago, vient de recouvrer la vue brusquement.

Le Congrès communiste de Stockholm

De Londres. — La police de Stockholm surveille spécialement le Congrès secret communiste auquel participent des Finlandais, des Anglais, des Allemands, des Norvégiens.

Manifestations à Cracovie

De Londres. — Des milliers d'ouvriers et paysans polonais manifesteront lundi, à Cracovie, contre le maréchal Pilsudski dont ils réclament la démission.

L'ancienne amie du roi Carol

De Londres. — Mme Lupesca, ancienne amie du roi Carol, se trouverait depuis 15 jours à Vienne.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a procédé à l'examen du collectif de juin, M. Vincent-Auriol obtient l'inscription d'un crédit de 8 millions pour l'école vétérinaire de Toulouse.

Malgré l'opposition du ministre du budget, la Chambre a adopté l'article 21 accordant le taux uniforme de l'allocation de 800 fr. prévue par la loi du 31 mars 1919 à tous les ascendants quel que soit le sexe et la situation de fortune.

L'article 22 portant exemption de l'impôt au profit des immeubles communaux et départementaux, affectés à un service public est adopté sous réserve que cette disposition ne s'appliquera qu'aux immeubles non productifs de revenus. Malgré l'opposition du ministre, l'article 30 tendant à porter de 7.000 à 10.000 fr. l'indemnité de soins accordée aux tuberculeux à 100 0/0 est adopté.

L'ensemble de la loi est voté par 460 voix contre 130.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Justin ALIBERT, née CROS;

Monsieur André ALIBERT, Madame André ALIBERT, née SABARTHEZ et leur fils;

Monsieur le docteur Pierre ALIBERT, Conseiller Général du Lot, Madame Pierre ALIBERT, née DE LA BROUSSE;

Les familles ALIBERT, CROS, RAPHAËL, SABARTHEZ, DE LA BROUSSE, remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Justin ALIBERT

Pharmacien

REMERCIEMENTS

Les familles GAUBENS, SABATHIE, BÉNECH, LOISON, TAILLEFER, FORGUES et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur GAUBENS Gabriel

QUOI QU'ON DISE !

QUOI QU'ON FASSE !

L'Industrie Laitière des Causses du Quercy, rue St-James, sera toujours le marché régulateur des laits, beurres, fromages.

Sa qualité, ses prix ont obtenu la confiance de toutes les ménagères.

ON DEMANDE

BONNE A TOUT FAIRE

300 francs par mois

Usine d'Angély, Cahors

30 fr. p. jour s. quitter emploi facile

p. tous. Ec. Ets DANVIN, 23, Fg. St-Denis, PARIS, Xe.

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez.....

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes.....

adressez-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres

Instrumente de précision

Photographie, Appareils

Accessoires, Développement

GARAGE DU NORD

P. ALIBERT

63, Boulevard Gambetta, Cahors. Tél. 81

Agences BERLIET et FORD

Vous offre ses excellentes occasions :

CITROEN Conduite Intérieure familiale B 14-G.

FORD Camionnette 500 kg, révisée éclairage, démarrage, pneus, capote, peinture neuve.

BERLIET Camionnette 1.000 kg., éclairage et démarrage.

RENAULT Camion 3 tonnes, révisé.

UNIC Camionnette 500 kg. détaxée, bas prix.

FORDSON Tracteur. Révisé avec charrue Oliver bi socs.

ANIS « JEANNETTE »

apéritif idéal

LIQUEUR FRANCISCAINE

digestif incomparable

distillerie J. DELFORT et Cie, Cahors

demandez ses liqueurs, ses sirops, ses Orangeades et Citronades, ses vins vieux et champagnes

POUR PRESQUE RIEN

Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

IMMEUBLES ET JARDINS

a Vendre ou à Louer

avec fonds de Commerce

de Café et Hôtel

situés à Pélaocq, route nationale de Paris

long bail, bonne affaire

S'adresser à **PENET François**, rue Pélégry, n° 13, Cahors.

ASPIRATEUR LUX

de démonstration, à vendre

entièrement neuf. Excellente occasion

3, rue du Portail-Alban, 3, CAHORS

Machines à coudre EXCELSIOR

garantie de 10 à 25 ans

Vente-achat, échange de toutes machines à coudre. Bonnes occasions. Réparations et pièces détachées pour toutes les marques, aiguilles, navettes, etc.

NEUVILLE, 2, place Rousseau, Cahors.

ARTICLES D'ILLUMINATION

drapeaux, Feux d'artifices, lanternes, Bouquets pour fêtes (dernières nouveautés)

P. FÉNELON

13 et 15 rue St-James, CAHORS

GRAINS, FOURRAGES, ENGRAIS

Sulfate de cuivre, Bouillie, Soufre, Liens en rotin pour moissons.

Futaillles en tous genres

ACHAT DE BLÉ

R. CONDUCHÉ

Place Rousseau, CAHORS

R. C. 2623

VIGNERONS

PREPAREZ VOTRE FUTAILLE

La Halle aux Vins de Cahors

tient à votre disposition quantité de demi-muids à vendre, contenance : 600 à 650 litres, ainsi qu'un joli foudre de 7 barriques et une machine à boucher.

ON DEMANDE

Un apprenti charcutier

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE

UN APPRENTI PATISSIER

payé de suite

S'adresser 24, Boulevard Gambetta.

Pour cause santé

A VENDRE

Bon fonds Mercerie et Bonneterie

à Cahors, Bien situé

S'ADRESSER AU JOURNAL

PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

N'OUBLIEZ PAS QUE LE SERVICE RAPIDE

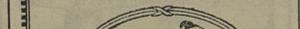
CAHORS-TOULOUSE

P. NOYER

est le mode de transport le plus pratique, le plus moderne et le plus économique.

Toutes commissions, tout transport, Bureau ouvert tous les jours, 8, rue du Lycée.

Tarif grande vitesse (domicile)



NE VOUS Y TROMPEZ PAS

Il y a beaucoup

de machines parlantes

mais il n'y a qu'un seul

« GRAMOPHONE »

Les plus Grands Artistes

Les Meilleurs Enregistrements

Auditions permanentes chez :

Librairie P. MEYZENC

P. FRANCÈS, Successeur

36, Boulevard Gambetta, CAHORS

PÊCHEURS ! AVIS !

M. AVENAL, ex-gérant d'Epargne, place Rousseau et ex-gérant du débit de Tabac de la rue Nationale, 15, a l'honneur d'informer son aimable clientèle ainsi que les pêcheurs cadurciens, qu'il vient d'inaugurer au 28 de la rue Nationale, face à Place Rousseau, un commerce d'articles de pêche, de ménage, vaisselle fine et ordinaire et que, comme par le passé, les prix qu'il fera pour les marchandises en vente seront aux prix les plus bas. Vous n'aurez d'ailleurs qu'à vous renseigner auprès de lui et vous serez à nouveau ses clients.

Maison Spéciale pour la vue

E. VIDAL, Opticien-Spécialiste

3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

Le plus grand choix en Lunetterie, acier, nickel doublé imitation, baromètres, thermomètres, jumelles théâtre, campagne et à prismes.

Exécution soignée des ordonnances de MM. les oculistes

ATELIER DE RÉPARATIONS

Maison de Constance

et la plus ancienne de la Région

ON DEMANDE

Des résolutions aux actes.

C'est le propre de beaucoup de gens dont la santé, sans être sérieusement atteinte, est continuellement chancelante, de se dire tous les jours : « Il faut tout de même que je me décide à me soigner ! » Mais c'est généralement, une résolution platonique jusqu'au jour où, sous le coup de l'inquiétude provoquée par l'aggravation des troubles que l'on croyait bénins, on fait inconsidérément usage de toutes sortes de médicaments.

Il ne faut jamais s'affoler, d'autant que, dans la plupart des cas, il n'y a pas à se tromper sur le choix du remède, car les maladies les plus communes ayant généralement leur cause dans un certain appauvrissement du sang ou dans l'affaiblissement du système nerveux, on trouve dans les Pilules Pink la médication exactement indiquée pour les dissiper et rétablir l'équilibre physique. L'exemple de Mme Marcelle Marguin, 81, rue Alexandre-Bouin, à Villeurbanne (Rhône) vous en convaincra :

« Il y avait trois ans que j'étais en mauvais état de santé — écrit Mme Marguin — je n'avais aucun appétit et j'étais sujette à de fréquents étourdissements. C'est sur le conseil d'une amie que je me décidai à prendre les Pilules Pink, et je reconnais que ce médicament m'a donné des résultats que je n'osais pas espérer. Je suis tout à fait bien portante depuis que j'ai fait une cure de Pilules Pink. »

Les Pilules Pink reconstituent la richesse du sang, retrempe les nerfs, réveillent l'appétit, stimulent les fonctions digestives et sont par excellence, le remède contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph^{ie} P. Barret, 23, rue Balu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

ETUDE DE
DE
M. René BILLIÈRES
AVOUÉ A CAHORS
63, Boulevard Gambetta,

Jugement de séparation de corps

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de 1^{re} instance du Lot le trois mai mil neuf cent vingt-neuf, enregistré, Entre la dame Marthe-Marie-Denise ALAUX, épouse du sieur Jean-Gabriel BROUSSE, avec lequel elle est domiciliée de droit au Causse de Miran, commune de Luzech, mais résidente de fait à Bach, chez ses parents demanderesse d'une part, Et le dit sieur BROUSSE, défendeur, d'autre part, Il appert que la séparation de corps a été prononcée au profit de la dame Marthe-Marie-Denise ALAUX.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, à Cahors le 28 Juin 1930.

R. BILLIÈRES
(Assistance judiciaire du 17 Décembre 1928).

FOURRURES
ROBES - MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

PHILIPS
LE POSTE LE PLUS SIMPLE DU MONDE



UNE PRISE DE COURANT ET C'EST TOUT! RADIO-QUERCY
F. de LÈSELEUC
Ingénieur-Spécialiste
3, rue du Portail-Alban, Cahors

SAVON LAVERIE
A. SEZAT, représentant-dépositaire
route du Faillal, CAHORS. Tél. 200

Fabrique Pâtes
dem. agents bien introduits détail pour vente avec primes dans le département et limitrophes un agent par arrondissement. Offre avec réf. à MILLIAT Frères, 6, rue Mouillard, Lyon.

GRANDE FIRME AUTOMOBILE FRANÇAISE
demande partout
Personnes bonne culture générale ayant déjà situation et entretient, comme
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX.
et particulièrement dans sous-préfectures.
Première lettre avec références et curriculum vitae :

MOREAU, Bureau, 15, boîte postale, 3, PARIS.

PRÊTS immédiats Fonctionnaires, employés adm. OFFICE DES FONCTIONNAIRES, Bordeaux
S'adresser MARFAING, Expert, Cahors.

ON DEMANDE
représentant introduit chez
Drogueries, Quincailleries, Bazar, Epicerie, pour Mastie pour émail et porcelaine
« LA VICTOIRE » et « RATICIDE MAULER »
Conditions intéressantes.
Offres : C. Mauler, Jebshelm (Ht-Rhin)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Etude de M. R. SÉGUY
Avoué à Cahors, rue Saint-Pierre

EXTRAIT
JUGEMENT DE DIVORCE
A. J. du 21 janvier 1929

D'un jugement rendu par défaut, au profit de Madame Denise BASSOUL, épouse de BESIÈRES Maurice, domiciliée à Cahors, rue des Soubirous, contre Monsieur Maurice BESIÈRES, par le Tribunal civil de première instance du Lot, le trente-et-un mai mil neuf cent vingt-neuf, enregistré et signifié, il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux BESIÈRES-BASSOUL, à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait :
Robert SÉGUY.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de première instance du Lot, en date du vingt-quatre juin mil neuf cent trente, enregistrée, conformément à l'article 247, paragraphe 3 du Code civil.

Si vous voulez aller aux Gorges du Tarn
passez par Rocamadour

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le haut-Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréablement en 6 jours par un circuit d'auto-car fonctionnant du 1^{er} juin au 16 septembre 1930 ; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, de Rodez, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, de Millau, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des décors changeants des vallées du Lot et du Célé.

Prix du transport pour le parcours complet : 445 fr. (Supplément de 12 frs pour le trajet en barque de la Malène au cirque des Baumes). Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment : à l'agence de la Cie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

VENTE sur LICITATION
les étrangers admis, en un seul lot, d'immeubles situés sur la commune de Cabrerets (Lot) dépendant de l'indivision entre Pierre DELON et Louis-Timothee DELON

L'Adjudication aura lieu le JEUDI VINGT-QUATRE JUILLET MIL NEUF CENT TRENTE, à DEUX HEURES du SOIR, par devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil du Lot: séant à Cahors, au Palais de Justice de la dite ville.

On a fait savoir à qui il appartient :
En vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil du Lot le dix janvier mil neuf cent vingt-neuf, enregistré, signifié à avoué et à partie, ordonnant le partage de l'indivision existant entre Pierre DELON, aujourd'hui décédé, représenté par Madame veuve CREPON, née Emilie DELON, sa fille, et Louis-Timothee DELON, gendarme en retraite, tous deux demeurant à Cabrerets (Lot), indivision créée par l'acte de partage de Maitre DOLS, notaire à Tour-de-Faure, du cinq mars mil neuf cent cinquante, et préalablement au dit partage, ordonnant la licitation des immeubles dépendant de la dite indivision, le dit jugement confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel d'Agen en date du seize avril mil neuf cent trente, enregistré,

Et qu'aux requête, poursuite et diligence de :
Madame Emilie DELON, veuve Alphonse CREPON, sans profession, domiciliée à Cabrerets, ayant pour avoué constitué, près le Tribunal civil du Lot, section de Cahors, Maitre Robert SÉGUY, licencié en droit, avec élection en son étude au dit Cahors, rue Saint-Pierre,

d'une part ;
Et Monsieur Louis-Timothee DELON, ancien gendarme, demeurant à Cabrerets, ayant Maitre BILLIÈRES pour avoué constitué près le Tribunal civil du Lot, Section de Cahors, avec élection en son étude au dit Cahors, défendeur,

d'autre part ;
Le JEUDI VINGT-QUATRE JUILLET MIL NEUF CENT TRENTE, à DEUX HEURES DU SOIR, à l'audience des criées du Tribunal civil, par devant Monsieur le Président d'audience commis à cet effet par le jugement précité, à la vente sur licitation, en UN SEUL LOT, les étrangers admis, des immeubles dépendant de la dite indivision et ci-après désignés.

Un cahier des charges, contenant les clauses et conditions de la présente licitation, a été dressé par les soins de Maitre Robert SÉGUY, avoué poursuivant, et déposé au Greffe du Tribunal civil où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

ARTICLE DEUX
Un article en nature de jardin porté à la matrice cadastrale de la commune de Cabrerets, sous le numéro neuf cent soixante-cinq (965), section D, d'une contenance approximative de trente centiares.

On accède à ce jardin par un petit sentier à pente raide passant derrière l'immeuble appartenant à Monsieur James.

Il confronte d'un côté au Roc de Ladevèze, et d'un autre côté à un article en nature de jardin appartenant à Monsieur Colonges.

Ce lot, ainsi composé, sera mis en vente sur la mise à prix de CINQ MILLE 5.000 fr. francs, ci.....

PAIEMENT DES FRAIS
Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris les frais exposés devant la Cour et la remise proportionnelle due à l'avoué poursuivant, seront payés par les adjudicataires, en diminution de leur prix, dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maitre SÉGUY, avoué.

Pour extrait certifié conforme, l'avoué poursuivant :
R. SÉGUY.

Enregistré à Cahors le mil neuf cent trente, folio : case : , reçu : onze francs vingt centimes, décimes compris.

Le Receveur :
BONNECAZE.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à : 1^o Maitre Robert SÉGUY, avoué poursuivant la présente vente et rédacteur du Cahier des charges ; 2^o Maitre René BILLIÈRES, avoué co-licitant, qui, comme tous les autres avoués près le Tribunal civil du Lot, section de Cahors, pourront être chargés d'enregistrer.

ARTICLE PREMIER
Un immeuble situé dans la partie Nord-Ouest du village de Cabrerets, sur la place du Foiraill, en nature de maison confrontant au Nord-Ouest au Pech de Ladevèze, à sa muraille de rochers, au Nord à Monsieur Colonge, à l'Ouest à immeubles appartenant à Monsieur James.

La façade de cet immeuble confronte à la Place du Foiraill.

On accède par une porte vitrée dans une vaste pièce au rez-de-chaussée où s'exploite un commerce d'épicerie. Une porte située dans la même pièce permet d'accéder, toujours au rez-de-chaussée, dans la cuisine.

Un escalier situé dans cette dernière pièce conduit au premier étage, composé d'une grande chambre au-dessus de la cuisine, et d'un local sis au-dessus de l'épicerie donnant par une porte sur un balcon prenant vue sur le foiraill.

Derrière la maison et la séparant de la muraille de rochers, se trouve une basse-cour dallée en pierres, sur laquelle sont construits les water-closets, un petit hangar, des poulaillers et des étables.

Ce dit article d'une contenance approximative de un are quinze centiares est porté à la matrice cadastrale de la commune de Cabrerets sous les numéros : neuf cent soixante-trois (963), neuf cent soixante-quatre (964), section D, classe 2.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cèrère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cèrère (arr. à Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 15).

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'huile de foie de Morue
PRIX DU FLAÇON :
14 francs
Un seul modèle de Flaçon
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Phosphiode Garnal
MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE
Remplace agréablement et avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que :
« les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de
la PHOSPHIODE GARNAL
Spécifique du lymphatisme par son iode — Astrigent
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIODE GARNAL
est indiquée

- 1^o dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- 2^o dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- 3^o dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hypophosphies, etc., etc., etc.

Mode d'emploi :
Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

Feuilleton de « Journal du Lot » 3

LA PART D'AMOUR
ROMAN
Par Gustave GUICHES

LES DEUX AMIS

— Mon vieux ami, je suis atrociement malheureux !... J'aime ma femme plus qu'à l'adoration, jusqu'à la folie, jusqu'à une souffrance qui se refuse au désespoir, parce que le désespoir c'est le suicide, et que le suicide c'est ne plus la voir, et, avec cette passion torturante, sans qu'il y ait de sa part, comme de la mienne, non seulement tromperie, adultère, incompatibilité, mais même méintelligence ou inimitié, nous vivons, depuis trois ans, côte à côte, dans une situation pire que celle d'ennemis, à l'état d'étrangers, d'inconnus, séparés de cœur et de corps impitoyablement !...
— Mais la cause ?
— Une cause absurde, stupide, terrible, dont ma rudesse et ma balourdise ont fait, chez elle, une conviction que rien ne déracinerait. J'ai épousé Denise un an après la mort de sa sœur aînée, ma première femme,
Tous droits réservés.

qui me laissait notre fillette Madeleine, alors âgée de douze ans, et pour qui sa jeune tante a une tendre affection. Denise avait accueilli ma timide demande en mariage avec une bienveillance engageante, et, si peu expansive qu'elle fût, je pouvais croire néanmoins qu'elle avait, pour moi, plus que de l'amitié. Or, dès notre première intimité, elle me témoignait une froideur si glaciale que je fus bouleversé, consterné, comme si je me trouvais victime d'un malentendu mystérieux qui, tout à coup, se dressait entre nous. Je me raisonnai, je me forçai à attribuer cette attitude à un excès d'émotion, de timidité. Mais cette froideur, au lieu de s'atténuer, ne fit que devenir plus glaciale, figée dans une passivité résolument réfractaire à toute expansion. Impossible de m'illusionner ! J'avais été dupé !... Elle m'avait épousé uniquement par intérêt et, devant l'amour du maître qu'elle acceptait, son cœur ainsi que sa chair refusaient de plier. Désolé, révolté, furieux j'allais exiger une explication, quand elle me devança et, avec une sorte de colère sourde, une ironie mal déguisée par la fausse humilité de ses paroles :
— Aussi délicat que cela soit, je dois vous dire, me déclara-t-elle, que je croyais à une convention tacite entre nous avant notre mariage. Je sais que vous m'avez épousée uniquement pour avoir auprès de vous une femme qui remplaçât Lucienne, qui s'occupât de votre maison, surtout de votre fille, et vous permit de vous consacrer uniquement au travail.

J'aime à ce point Madeleine que, par affection pour elle, j'accepte d'être cette femme. Mais, quant à devenir votre père-dessus le marché, cela non ! Vous n'avez, d'ailleurs, aucune envie de l'exiger. Je vous demande donc de ne pas vous croire tenu à des démonstrations qui ne sauraient me flatter, et je désire que nous restions, chacun à sa place, vous au travail, et moi auprès de Madeleine, car il me serait impossible de vivre ici dans d'autres conditions. »
« C'était comiquement tragique !... Je protestai, je suppliai. Je me révoltai. Je me désespérai plus n'y fit. Rien n'y a fait et, depuis plus de quatre ans, nous sommes deux êtres qui, peut-être, tout en s'aimant — j'en suis sûr en ce qui me concerne — vivent ainsi l'un près de l'autre, l'un contre l'autre, irrémédiablement farouches ou sournois !... Qu'est-ce que tu dis de ça ? »
— Que c'est inexplicable ! affirma Delaul, sans l'intervention d'une influence qui, si elle n'a pas fourré cette idée-là dans la tête de ta femme, l'y a encouragée, l'entretient, l'exaspère !...
— Sa mère !... s'écria Coursan.
— La belle-mère jalouse de l'amour de sa fille.
— Du tout ! Pas la belle-mère, la mère encore belle et jalouse, non de l'amour de sa fille mais du mien !... Oh ! pas comme tu le crois !... Il serait invraisemblable que j'eusse ins-

piré une telle passion...
— Alors ?...
— Ma belle-mère est la veuve de mon malheureux ami Letailland, le banquier bien connu, mort juste assez tôt pour ne pas être témoin de sa déconfiture d'ailleurs inévitable. Letailland était, surtout, le banquier de sa femme qui est possédée du démon de la spéculation et du jeu. Elle a été une beauté célèbre et est encore photographique, à ce point que, si je l'avais permis, Ruffin aurait mis à l'écran « Les trois grâces » personnifiées par Mme Letailland et ses deux filles avec le berger Paris sous les traits de Bracieux. Elle avait espéré s'adjuger, en ma personne, un nouveau banquier. Mon mariage avec sa fille aînée fut pour elle, une déception et mon mariage avec Denise a été un grief dont elle se venge en s'efforçant de me faire prendre en haine par sa fille sur laquelle elle a une influence qui va jusqu'à la domination, au pouvoir absolu. Tout cela je le sais. Mais le mystère qui m'obsède et qui me torture c'est la pensée réelle, le sentiment, le cœur de Denise ! Souffre-t-elle de croire à mon dédain ? Est-elle volontairement soumise à cette tyrannie ? En tout cas, moi je souffre épouvantablement, puérilement comme un gosse avec la capacité de souffrance d'un homme !...
— Et tu n'as pas fait un effort pour dégager ta vie, pour te reprendre ?
— Est-ce que j'en suis capable gémit Coursan.
— Comment ! s'exclama Delaul.

Toi que je croyais, comme tout le monde, devenu un César de la volonté, un Napoléon de l'industrie, tu es resté, au fond, le gosse sentimental qui pluraît sur la mort de son chien Athos ?
— Tiens voilà son descendant ! sourit Coursan désignant Athos couché sur la banquette sous l'œil amusé du garçon mais désapprobateur du patron. Quand mon père eut abandonné notre vieil Athos au paysan qui l'abattit d'un coup de fusil, je me procurai un petit du défunt et, ainsi d'Athos en Athos, j'en suis arrivé à ce numéro qui, après toi, est mon seul confident, celui qui me voit et m'écoute souffrir amicalement avec un regard dans lequel je lis : « Vasy, mon bon maître. Je sais ce que c'est ! Nous autres, chiens, nous souffrons par l'homme et vous c'est par la femme !... » Qu'est-ce que tu veux ? Est-ce que nous changeons ? Tu sais comment j'ai été élevé ? Mon père me trouvait laid et maladroit, tandis qu'il était en extase devant la beauté et l'intelligence de mon frère que j'ai dû sauver de la misère et de qui j'ai recueilli les fils ! Quant à ma mère, elle me bourrait l'imagination d'histoires à pleurer debout du pauvre petit Savoyard « parti pour la France » et de pauvres petits Chinois que leurs parents servaient à leurs cochons. Et tous deux me donnaient, ainsi, avec cette méfiance de moi-même et cette sensibilité, en patitur à tous les dévorants de la vie. Et qu'est-ce que j'ai pris avant de com-

prendre qu'il me fallait cacher au plus profond de moi ce dangereux bagage ! Un jour, à Liège, j'essayais d'obtenir, d'un trousseur de ciné, une participation et je m'évertuais inutilement contre la résistance de cet homme énorme aussi butor que buté. J'allais renoncer quand il ouvrit, tout à coup, une minuscule boîte en s'écriant : « Ils me les laisseront crever de faim ! » Et, vivement, il sortait d'un tiroir, une feuille de salade pour l'offrir à deux petites bêtes à bon Dieu que j'avais cru être deux petits boutons de chemise.
— Mes fétiches ! dit-il pour s'ex-cuser.
« Mais il venait de se livrer ! Il était fichu ! Je l'attaquai par le sentiment. Je lui envoyai l'histoire d'Athos. Il s'intéressa... Il s'attendrit... et moi j'emportai la participation Quelle légende !... Depuis, j'ai réagi, plus puissamment que jamais, contre ma nature. J'ai réagi en homme d'affaires. Mais je n'en suis pas moins, dans la réalité, un être qui souffre d'autant plus qu'il est la victime de sa profession, de sa passion de l'image devenue mon bourreau, de l'image que j'ai tant aimée et qui déclenche en moi, maintenant, les plus affolants cinémas de fortune, de fièvre, de désir défilant de désespoir !... Mirbeau avait « le jardin des supplices ». Je porte, en moi, « le jardin des images !... » Et c'est abominable !... Mais toi qui m'as patiemment écouté, comme autrefois, que penses-tu de ça ? Que penses-tu de Denise ? (A suivre).